

Tableau 2:4

**PRESTATIONS: EXEMPTION D'IMPÔT AU TITRE DES ENFANTS
DE 18 ANS ET PLUS - 1988**

Tranche de revenu (1)	% de bénéficiaires	Nombre total de bénéficiaires	Coût total pour le gouvernement fédéral
5 000 ou moins	1,86	16 202	2,7 millions \$
5 000-10 000	3,69	32 193	6,0 "
10 000-15 000	5,48	47 735	9,8 "
15 000-20 000	7,07	61 586	12,5 "
20 000-25 000	8,25	71 865	15,7 "
25 000-30 000	9,81	85 453	21,6 "
30 000-40 000	17,44	151 917	41,4 "
40 000-50 000	15,07	131 273	43,2 "
50 000 et plus	31,34	272 998	98,0 "
TOTAL	100,00	871 085	250,9 millions \$

(1) Données fondées sur le revenu du parent qui réclame l'exemption d'impôt au titre des enfants, soit généralement le père.

Source: Préparé par Marion Wrobel du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement pour le présent rapport.

bien-être social sont également supérieures à celles du ministère des Finances : les deux chiffres qu'il avance au sujet du coût de l'exemption, soit 1 016,5 millions⁽¹³⁾ et 980 millions⁽¹⁴⁾, se rapprochent davantage de nos propres estimations.

(13) Conseil national du bien-être social, *La réforme des prestations pour enfants*, 1985, p.71.

(14) *Ibid.*, note 16, p.104.